



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 05

Groupement enseignement général

Lcl
Andrew LOVELL
D4

Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 4 la souveraineté étatique a-t-elle un avenir ?

Introduction

Dans l'histoire du monde, l'origine du concept de souveraineté étatique est fréquemment liée à celui d'absolutisme monarchique. Des exemples sont nombreux des états ou le souverain fonde son pouvoir sur la recherche de la guerre face aux puissances extérieures et considère ses sujets comme sa propre possession. L'état souverain peut être considéré donc comme une autorité politique reconnue, qui exerce un pouvoir sur une zone territoriale. Au cours des siècles cette situation a beaucoup évolué et on a vu que en générale et surtout dans les pays démocratique, toute autorité qui gouverne un état doit être émanée de la volonté générale. C'est cette volonté générale qui doit exercer sur l'existence individuelle une autorité délimitée et en effet un système d'ordre est produit dans les confins étatique. Cette situation se rend souvent difficile parce que les frontières nationales ou se trouve des divers groupes ethnique, religieuse ou linguistique sont pas toujours coïncident avec les frontières étatique. L'exemple de Kosovo nous montre la confusion entre les relations national et étatique. Est-ce que l'idée de l'état est adaptée au monde moderne ?

L'avenir et les développements possibles

La mondialisation remet en cause d'une manière radicale la séparation théorique entre politique intérieure et politique extérieure. Une coopération internationale tous azimuts est nécessaire pour tout gouvernement souhaitant atteindre ces objectifs domestiques et aussi se défendre contre des menaces également régionale ou mondiale, comme par exemple, le terrorisme. Les complexités des interactions possibles entre états sont tellement complexe que la question s'impose sur la nécessité d'une gouvernance mondiale. Dans l'aboutissement de cette hypothèse quelle avenir la souveraineté étatique ?

On peut légitimement s'interroger sur la capacité de l'état à s'adapter aux défis de la mondialisation et des enjeux stratégiques futures. La tendance en Europe ou dans les pays développés est vers la gouvernance régionale par un processus démocratique et évolutive pour faire face aux problèmes. La plupart des coopérations envisagées n'impliquent pas l'abandon des prérogatives de souveraineté traditionnelles de l'état mais elles peuvent se construire sur un transfert formel de droits souverains aux institutions supranationales. Le modèle qui va le plus loin dans ce sens est celui de l'Union Européenne et en effet les pays européens sont les seuls à avoir enclenché un processus de transfert progressif de souveraineté.

Mais la création des super états peut être dangereux. Les difficultés de gérer des problèmes des divers peuples et sur une grande échelle ne doivent pas être sous-estimés. Dans un monde en phase d'évolution très rapide, la défaite du communisme symbolisait la victoire de la liberté individuelle. La taille de l'état et les gaspillages du secteur public étaient dénoncés, la politique fiscale, ses lois et ses règlements étaient considérés comme d'obstacles à la croissance et au développement. Cette super état ne semblait plus avoir sa place dans le monde et l'ex-Union soviétique a dû essayer de transformer par la force d'anciens grands empires en états nationaux modernes.

Dernièrement, les états qui font partie du 'tiers monde' et qui ne se sont pas encore suffisamment consolidés en tant qu'états nationaux modernes peuvent se voir désagréger sous le poids des défis contradictoires. Donc on voit que les frontières des états sont en évolution permanente face aux évolutions géopolitiques mondiales, mais que l'idée de l'état semble ancre dans tous les évolutions de gestion des peuples.

La question peut être de poser face à cette situation très complexe pour l'avenir des états est quelle valeur ils apportent aux citoyens. Souvent l'évolution comporte sur la protection face aux menaces et en dépit de toutes les difficultés qu'ils doivent surmonter pour s'adapter à la mondialisation, les états continuent à prouver leur pertinence grâce à leurs adaptations. Le besoin de sécurité constitue l'une des raisons du retour en force de l'Etat.

L'importance des acteurs non étatiques doit être considérée pour l'avenir des états. Face à la montée des désordres et à la difficulté d'appréhender des phénomènes de tous ordres à l'échelle globale, la question dominante des premières décennies du XXIème siècle sera la capacité de la communauté internationale de susciter de nouvelles formes de gouvernance pour répondre à ces défis et de les faire fonctionner d'une façon acceptée par tous les états. Le fonctionnement harmonieux d'un monde multipolaire suppose à la fois l'existence de règles respectées par les principaux états et celles d'institutions multilatérales auxquelles sont confiées en propre certaines fonctions de régulation contre les états défaillantes. Le Conseil de Sécurité des Nations Unies est une source incontestée de la légitimité internationale et le lieu privilégié où la communauté internationale doit délibérer et rechercher un consensus pour agir collectivement.

Conclusion

L'idée de l'état comme élément de base pour la gestion des peuples va durer. Les états vont évoluer en fonction de leur place dans le monde et les facteurs géopolitiques qui les touchent. Mais ils représentent les meilleures façons pour protéger l'intérêt des groupes de peuples communs. Les défis pour l'avenir sont à trouver des solutions pour les états ou les frontières nationales ne correspondent pas aux frontières étatiques, de formuler des systèmes de gouvernance mondiale utilisant des acteurs non étatiques pour assurer les droits de l'homme, la prospérité et faire face aux nouvelles menaces comme le terrorisme et des crises régionales. Pendant que l'état s'occupe de sa politique intérieure, les agences interétatiques doivent s'évoluer pour répondre aux défis de la globalisation. L'avenir de l'état est assuré mais sa façon d'exister et d'engager avec ses voisins doit changer.